Mohamed Bellahmed, alias Moha La Squale, rappeur, condamné à 3 ans ferme pour étranglements et séquestrations envers six ex-compagnes (MàJ : À nouveau condamné à 2 ans de prison ferme dont un avec sursis pour avoir frappé deux femmes chez lui)

08/08/2026 à 9h24



08/08/2026

L’ex-star du rap Moha La Squale, de son vrai nom Mohamed Bellahmed, a été condamné, vendredi 7 août, à deux ans d’emprisonnement dont un avec sursis probatoire pour avoir frappé deux femmes lors d’une soirée à son domicile parisien en mai. Le procureur avait réclamé deux ans et demi dont douze mois avec sursis probatoire. Le rappeur de 31 ans, qui

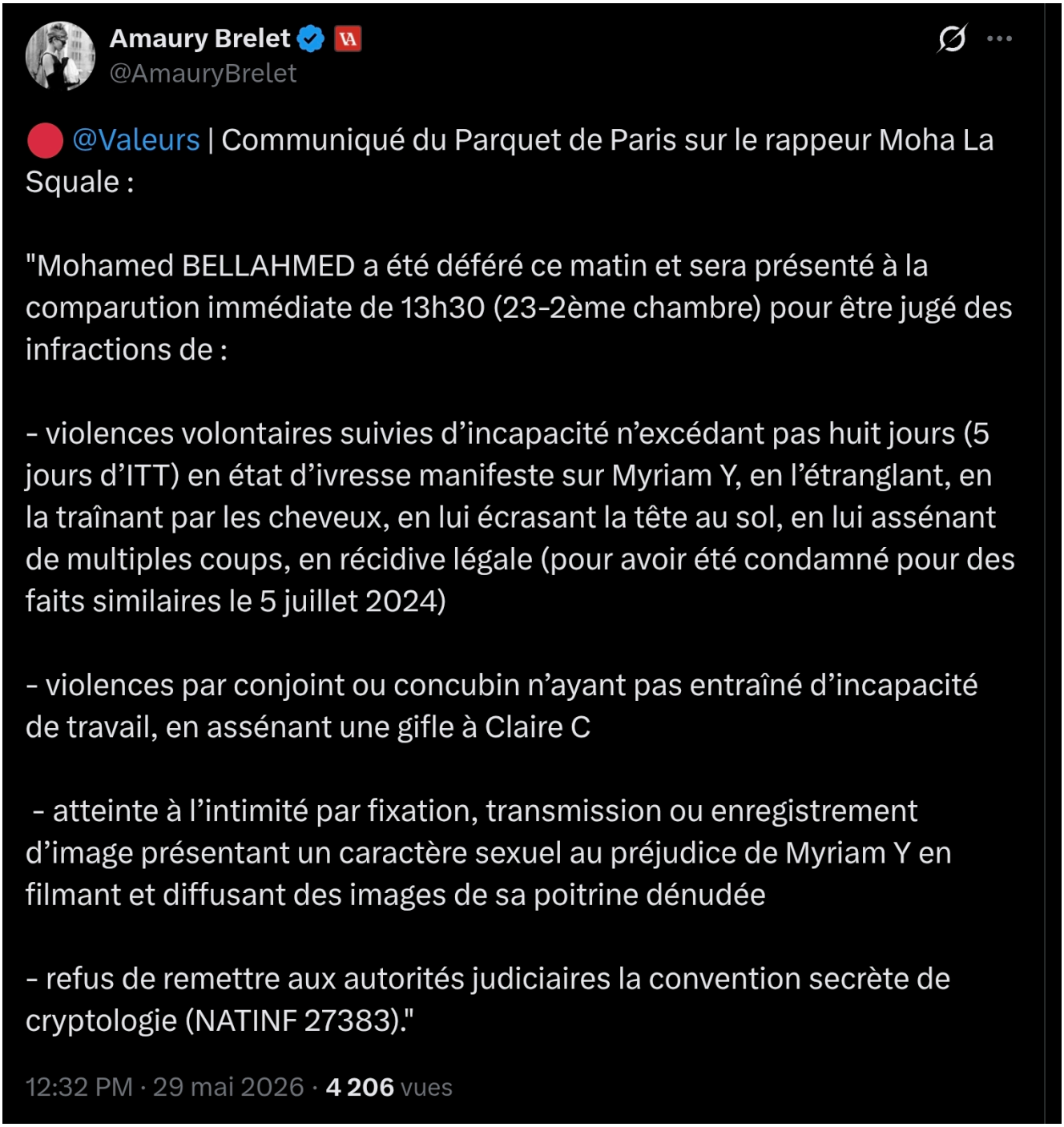
multiplie les condamnations, avait été condamné en 2024 à quatre ans dont un avec sursis, notamment pour violences sur conjoint.

Le Monde

29/05/2026

Le tribunal a toutefois décidé de renvoyer l’examen de cette affaire au 7 août, le temps d’obtenir une expertise psychiatrique du prévenu. Dans l’attente de ce procès, Mohamed Bellahmed a été placé en détention provisoire, le tribunal prenant en compte le risque de réitération des faits et de pression sur les deux femmes.

Sud-Ouest



@Valeurs | Communiqué du Parquet de Paris sur le rappeur Moha La Squale :

"Mohamed BELLAHMED a été déféré ce matin et sera présenté à la comparution immédiate de 13h30 (23-2ème chambre) pour être jugé des infractions de :

— violences volontaires suivies d'incapacité…

— Amaury Brelet (@AmauryBrelet) May 29, 2026

27/05/2026

INFO VA. Déjà condamné pour violences conjugales en 2024, le rappeur Moha La Squale a de nouveau été placé en garde à vue ce mercredi à Paris, dans le cadre d’une affaire de violences conjugales, selon nos informations.

[…]

VA

05/12/2025

Condamné en juillet 2024 à quatre ans de prison, dont trois fermes, pour violences conjugales, le rappeur Moha La Squale, qui avait déjà purgé deux ans et demi de détention provisoire, a été libéré.

« Je vous aime la miff, j’ai encore besoin d’un peu de repos. À bientôt, merci pour tout », a écrit le rappeur et acteur Moha La Squale, Mohamed Bellahmed de son vrai nom, en légende de son message Instagram.

[…]

Lors du procès, les victimes, dont les premières plaintes remontaient à 2020, s’étaient succédé à la barre pour dénoncer des faits très similaires. « D’abord des violences psychologiques : des insultes, des propos humiliants et des menaces de mort. Puis des passages à l’acte physique : des gifles, des tirages de cheveux, des étranglements et des étouffements avec un oreiller », avait listé la procureure.

Voir cette publication sur Instagram

Une publication partagée par Mohalasquale (@mohalasquale)

[Le Parisien]

05/07/2024

> *Moha La Squale, de son vrai nom Mohamed Bellahmed, 29 ans, a été condamné à Paris à quatre ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis, pour des violences conjugales, séquestrations et menaces de mort envers 6 ex-compagnes #AFP*
>
> *— Agence France-Presse (@afpfr) July 5, 2024*

09/02/2024

Mohamed Bellahmed de son vrai nom était visé par un mandat d'arrêt européen après avoir fui en décembre malgré une assignation à résidence à Paris et une surveillance électronique.

C'est la fin d'une cavale. Le rappeur Moha La Squale a été interpellé il y a plusieurs jours en Allemagne alors qu'il était en fuite depuis plusieurs semaines malgré un bracelet électronique, a appris Le Parisien de source proche du dossier, confirmant une information de *BFMTV*. De son vrai nom Mohamed Bellahmed, le rappeur avait été mis en examen pour viol et agression sexuelle à plusieurs reprises.

Il était visé par un mandat d'arrêt européen après avoir fui en décembre malgré une assignation à résidence à Paris et une surveillance électronique. Moha La Squale a été interpellé par la police allemande avant d'être remis, cette semaine, aux autorités françaises. Il doit être présenté à un juge d'instruction à Paris ce vendredi.

[…]

Le Parisien

13/03/2023

Objet de plaintes de six anciennes compagnes, le musicien est placé en détention provisoire depuis mi-juin pour non-respect de son contrôle judiciaire.

(…)

Au printemps 2022, sur Snapchat puis sur la chaîne YouTube « La bande à Nabilflix », la plaignante, Youssra, avait dénoncé les agissements du rappeur, Mohamed Bellahmed de son vrai nom, avec qui elle avait vécu à Dubaï pendant plusieurs mois en 2021. En pleurs, elle a dit qu'il l'avait *« tapée »* à plusieurs reprises et *« menacée avec un couteau »* dans la métropole émiratie, a aussi évoqué un viol qui se serait produit à Cannes, et a diffusé une photo d'elle le visage ensanglanté à la suite des coups qui lui auraient été portés à Amsterdam.

Plaintes de six anciennes compagnes

Selon une source proche du dossier, de nouvelles auditions de témoins doivent avoir lieu prochainement dans ce dossier. *« Ma cliente est détruite par ces faits et attend du procès qu'enfin Moha La Squale puisse s'expliquer sur ce dont elle l'accuse, afin de pouvoir se reconstruire »*, a affirmé Alix Dominicé, l'avocate qui défend cette nouvelle plaignante.

Moha La Squale a été mis en examen en juin 2021 notamment pour violences par conjoint, agression sexuelle par conjoint, menaces de mort par conjoint et séquestrations sur différentes victimes. Au total, selon une source proche du dossier, il est mis en cause par des plaintes de six ex-compagnes, dont les premières ont été révélées en septembre 2020.

« Je n'ai jamais au grand JAMAIS levé la main sur une femme.

Ce complot a été [perpétré] *pour me nuire* » s'était-il défendu en avril 2021 sur Twitter. Ce musicien a été l'une des révélations de l'année 2018, auteur d'un premier album *Bendero* plébiscité par le public et la critique. Le mouvement #metoo a connu une déclinaison dans le monde de la musique française avec #musictoo, apparu avec le compte du même nom au cours de l'été 2020 sur Instagram.

(…) Le Monde

01/07/2022

La cour d'appel de Paris a confirmé ce jeudi le placement en détention provisoire, pour non-respect de son contrôle judiciaire, du rappeur Moha La Squale, mis en examen depuis juin 2021 pour « agression sexuelle » et « violences » sur d'ex-compagnes, a appris l'AFP vendredi de source judiciaire.

Le Parisien avait indiqué mi-juin que le rappeur avait été arrêté à Paris, à la Gare du Nord, à sa descente du Thalys en provenance d'Allemagne, en exécution d'un mandat d'arrêt pour violation de son contrôle judiciaire. Moha La Squale, Mohamed Bellahmed de son vrai nom, avait ensuite été placé en détention provisoire, une décision dont il a fait appel.

Jeudi, devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris, Moha La Squale a comparu en survêtement gris et noir, cheveux longs détachés, lors d'une audience à laquelle l'AFP assistait mais pour laquelle le huis clos a rapidement été prononcé. Les magistrats ont confirmé son placement en détention provisoire, selon la source judiciaire.

[…]

Le Parisien

17/06/2021

Cinq femmes ont porté plainte à l'automne 2020 contre Mohamed Bellahmed, qu'elles accusent de violences et de séquestration.

A l'issue de son **placement en garde à vue, lundi 14 juin**, cette ancienne figure montante du rap français a été présentée à un juge d'instruction et placée sous contrôle judiciaire, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte mercredi. **L'artiste a été mis en examen notamment des chefs de « violences et agression sexuelle par conjoint, menaces de mort et séquestration »**. Le mis en cause continue de nier toute violence vis-à-vis des plaignantes, selon une source proche du dossier. Cette nouvelle étape judiciaire est un soulagement pour les plaignantes, dont l'une avait été confrontée au rappeur, mardi.

« Les investigations ont démontré combien la parole de mes clientes est aussi fiable que constante », s'est réjoui Me Thibault Stumm, qui défend quatre plaignantes. *« C'est une grande satisfaction pour mes clientes qui vivent depuis des mois sous la pression de cette affaire,* a-t-il ajouté. *Gardons à l'esprit qu'il s'agit seulement d'une première étape. »*

[…]

Le Monde

21/04/22

https://twitter.com/AlMaghribistan/status/1517185670292422656

06/09/20

> *La fille à l'origine des accusations s'exprime sur Moha La Squale ! pic.twitter.com/jcd8TLFah0*
>
> *— Rapmedia (@Rapmediadivers) September 6, 2020*

Moha La Squale accusé de viol, violence et séquestration, plusieurs jeunes femmes témoignent

Moha La Squale se retrouve dans la tourmente ! Plusieurs jeunes femmes accusent le rappeur de viol, séquestration et violence.

Des témoignages accablants. Après la violente arrestation d'Ademo, l'un des membres du groupe PNL, Moha La Squale est devenu l'un des sujets les plus discutés sur les réseaux sociaux. Et pour cause, le rappeur originaire du quartier de la Banane dans le 20ème arrondissement de Paris, est actuellement accusé de viol, violence et séquestration.

Metly

En Lien :

- *Procès du rappeur Moha La Squale : condamné à 6 mois de détention à domicile, pour outrage et rébellion*